

Identification du dossier :

AI0-VU

Cerfa 10892*02

Date de dépôt :

POUR LES CANDIDATS PREALABLEMENT ASSUJETTIS A L'AMEXA
Cas de pré-installation

Cas des sociétés

Qualité du candidat à l'installation (associé exploitant / associé non exploitant) :

Pourcentage du capital social détenu à la date du dépôt de la demande (si associé exploitant) :

	Exercice de rang 0 :
Revenu fiscal (Bénéfice agricole figurant sur la déclaration d'impôt ou l'avis d'imposition)	

DEMANDEUR AGRICULTEUR A TITRE PRINCIPAL (ATP)	
- Revenu minimum départemental	

DEMANDEUR AGRICULTEUR A TITRE SECONDAIRE (ATS)	
- 50 % du revenu minimum départemental	

Cas des exploitants individuels

	Exercice de rang 0 :
Résultat courant	
+ Dotation aux amortissements	
- Remboursement en capital des emprunts	
= Revenu disponible	

DEMANDEUR AGRICULTEUR A TITRE PRINCIPAL (ATP)	
REVENU DISPONIBLE AGRICOLE INITIAL	
- Revenu minimum départemental	

DEMANDEUR AGRICULTEUR A TITRE SECONDAIRE (ATS)	
REVENU DISPONIBLE AGRICOLE INITIAL	
- 50 % du revenu minimum départemental	